

# Migrations

## Contexte

Dans le cadre de [l'interpellation Alter Sommet](#), le PTB, Ecolo, le PS, le cdH, Groen et le SP.a se sont clairement prononcés pour que toute décision ou processus décisionnel, à toute étape, respecte les conditions suivantes:

- explication claire et documentée de l'objectif de la décision et de la manière dont il se rapporte aux droits humains, au progrès social, à la qualité de l'environnement, à l'inclusion sociale, à la réduction de la pauvreté et au développement durable,
- non-participation à la prise de décision de toute personne qui y a un intérêt économique, a des relations étroites avec ou est sous l'influence d'une personne ayant un tel intérêt,
- pleine transparence sur tout aspect et toute étape du processus décisionnel, en ce compris sur tout document lié à celui-ci et toute contribution, de toute nature ou origine, visant à ou pouvant avoir comme effet d'influencer la décision,
- concertation sociale si la décision à prendre a ou peut avoir un impact sur l'emploi, le travail, le droit du travail et/ou les droits sociaux et économiques.

Ils se sont également exprimés de manière claire (mais parfois avec quelques nuances) pour:

- l'arrêt des politiques européennes d'austérité et de dérégulation (par exemple REFIT),
- un mandat à la Banque centrale européenne et aux autres institutions bancaires publiques pour prêter directement aux États à des taux faibles et sous contrôle démocratique, sans que ces prêts soient liés à des injonctions de privatisation ou de dérégulation,
- la soumission des revenus, du patrimoine et des profits à un système de taxation juste et progressif, avec un impôt minimum effectif appliqué dans tous les États membres de l'Union Européenne,
- la taxation des transactions financières,
- la suppression des paradis fiscaux et des activités hors bilans,
- la séparation des banques d'affaires et des banques de dépôt,
- le contrôle démocratique des banques,
- le refus de tout accord contenant au moins l'une des clauses suivantes:
  - un mécanisme de règlements des différends entre investisseurs et État,
  - marchandisation et libéralisation des services publics de base tels que l'éducation, la santé, la distribution de l'eau, le transport, ...
  - mécanismes de convergence des réglementations américaines et européennes susceptibles d'entraîner un recul des acquis ou d'une mise en concurrence forcée dans les matières sociales, environnementales, alimentaires ou de protection des individus.

A la chambre, ces partis totalisent 59 élus sur 150. Au Parlement bruxellois, 48 sur 89. Au Parlement wallon, 49 sur 75. Ils seront aussi majoritaires au parlement de la Communauté française.

## Proposition

Je propose donc une action visant à ce que:

**A)** les partis francophones cités ci-dessus (PTB, ECOLO, PS, cdH) prennent des initiatives visant à ce que:

1) le Parlement wallon et le Parlement de la Communauté française décident sans tarder de:

- soumettre tout processus décisionnel relevant de la RW (de la CF) aux conditions énoncées plus haut,
- ne ratifier aucun accord contenant l'une ou plusieurs des clauses évoquées ci-dessus,
- donner force de loi à ces décisions,
- voter une résolution concernant les autres points,

2) le Parlement et le Gouvernement wallons (respectivement de la CF) consultent la société civile et les partenaires sociaux afin de traduire les conditions relatives à la prise de décisions (voir plus haut) en définitions, procédures et dispositions applicables,

**B)** l'ensemble des partis cités ci-dessus (PTB-pvdA, Ecolo, Groen, PS, SPa) soient rejoints par le CD&V et, ensemble, prennent des initiatives pour changer les positions de principe évoquées plus haut en politiques et règles effectives et, dans ce cadre, consultent la société civile, les partenaires sociaux et les citoyens.

3) les partis ayant répondu favorablement (PTB-PvdA, Groen, Ecolo, PS, SP.a, cdH et, le cas échéant, CD&V) prennent des initiatives pour que les points 1) et 2) ci-dessus soient aussi appliqués en RBC, en Flandre et au niveau fédéral.

Cette action pourrait se passer ainsi:

1) améliorer cette proposition et, notamment, identifier les autres positions adoptées par un nombre suffisant de partis, que nous pourrions ajouter dans notre interpellation collective,

2) interpellier les partis qui seraient éventuellement susceptibles d'adopter l'une ou l'autre de ces positions (notamment le CD&V ou certaines de ses composantes quant aux positions évoquées plus haut ou quant à certaines d'entre elles), et, pour cela, passer par nos alliés et partenaires susceptibles d'être les plus proches d'eux (dans le cas du CD&V, il s'agirait par exemple de l'ACV, de l'ACW, de KMS, ...),

3) adresser aux états-majors et aux élus de ces partis un courrier leur rappelant leurs prises de positions et les engageant à passer à l'acte (projet à rédiger et à discuter),

4) nous retrouver après l'été pour

°faire le bilan:

- quelles initiatives ont été prises dans le sens voulu,
- quels en ont été les résultats,
- qui s'y est associé, qui s'y est opposé,
- avec quels arguments,

° envisager les actions suivantes, notamment une pétition massive, faisant usage du fait que, compte tenu de nos membres, personnels, affiliés, abonnés, partenaires et autres contacts, par le biais de nos sites web, de nos newsletters et autres publications et de nos réseaux sociaux, nous pouvons toucher, si nous le voulons, un large public, celui-ci pouvant être élargi par le biais des partis et parlementaires acceptant de jouer le jeu avec nous.

## Questions

1) Êtes-vous d'accord avec le principe général de cette action?

2) Avez-vous des suggestions d'amélioration? Par exemple, sur la base de vos interpellations, identifiez-vous d'autres positions adoptées par un nombre suffisant de partis, que nous pourrions ajouter dans notre interpellation collective?

3) Ceux d'entre vous, lié au mouvement chrétiens (CSC, CNE, MOC) seraient-ils disposés à demander à leurs homologues flamands d'interpeller le CD&V?

4) Je propose de discuter cette proposition en marge de l'assemblée générale européenne de l'Alter Summit le 12 ou le 13 juin. Cela vous convient-il?

Note rédigée par Mikaël Franssens.